



No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce vingt troisième jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Suzanne Poirier
Patrick Charlebois
Georgette Bazinet
Claude Brouillette

Roland Auclair
Michelle Plante
Denis Lamy
Claude Alarie

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Virginie Deschambeault
Denis Boudreault

LA COMMISSAIRE EHDAA

Nathalie Bellerose

ABSENCES MOTIVÉES

Gilles Isabelle
Jean-Michel Hamelin
Réjean Hivon

SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani
Ginette Masse
Laurent Cabana
Patricia Hinse

Martin Samson

Stéphane Ayotte

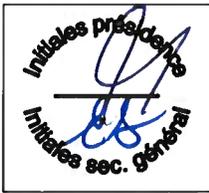
Sophie Houle
Élyse Giacomo

Directeur général
Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directrice par intérim du Service des
ressources financières
Directeur du Service des ressources
humaines
Directeur du Service des ressources
matérielles
Directrice des Services éducatifs
Secrétaire générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et à l'assistance.



No. de résolution
ou annotation

14-CE/19-10-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,
d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-CE/19-10-23

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance
ordinaire du 25 septembre 2019 et de l'adopter tel que rédigé.

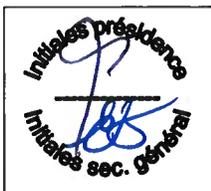
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

- 10 octobre : Comité de sélection pour le poste d'agente ou agent
d'administration, volet ressources humaines, au Service des
ressources humaines
- 15 octobre : - Lancement du livre commémorant le 50^e anniversaire de l'Office
municipal d'habitation de Trois-Rivières
- Rencontre avec les représentants de Deloitte pour les états
financiers 2018-2019 de la Commission scolaire
- 16 octobre : Comité de sélection pour le poste d'agente ou agent
d'administration, volet rémunération, au Service des ressources
humaines
- 18 octobre : Conseil régional de la Fédération des commissions scolaires du
Québec
- 18 et 19 octobre : Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du
Québec
- 21 octobre : Rencontre avec la députée libérale, madame Marwah-Rizqy au
sujet de la démocratie scolaire en compagnie des présidents des
commissions scolaires de l'Énergie et des Chênes



No. de résolution
ou annotation

- 23 octobre :
- Conférence téléphonique sur la commission parlementaire au sujet du projet de loi 40
 - Inauguration de la bibliothèque de l'école Saint-Paul avec monsieur Patrick Charlebois, vice-président de la Commission scolaire. Madame Michelle Plante, commissaire, était également présente.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

16-CE/19-10-23

PERSONNEL ENSEIGNANT - ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2019-2020;

CONSIDÉRANT l'article 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT les processus de sélection, conformément à la Politique de dotation des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSÉ, COMMISSAIRE DU COMITÉ EHDA,

d'engager les personnes salariées mentionnées dans le tableau ci-après selon les modalités décrites pour chacune d'elles.

Nom	Champ d'enseignement	Lieu de travail	Date d'engagement
Baron Geneviève	Adaptation scolaire	École Curé-Chamberland	7 octobre 2019
Biron Marilyne	Primaire	École alternative Freinet de Trois-Rivières	15 octobre 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
ou annotation

17-CE/19-10-23

Modifiée par résolution
26-CE/19-11-27



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 23 octobre 2019

DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE - PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONSIDÉRANT la demande écrite de madame Luce Mongrain de bénéficier d'un congé partiel sans solde du 26 août 2019 au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion des administrateurs;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS BOUDREAU, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'accorder un congé sans solde de 5 % à madame Luce Mongrain, directrice adjointe à l'Académie les Estacades, et ce, selon les modalités précisées par sa demande écrite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-CE/19-10-23

DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE - PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONSIDÉRANT la demande écrite de madame Chantal Morin de bénéficier d'un congé partiel sans solde du 5 septembre 2019 au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion des administrateurs;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

d'accorder un congé sans solde de 5 % à madame Chantal Morin, directrice à l'Académie les Estacades, et ce, selon les modalités précisées par sa demande écrite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-CE/19-10-23

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION - JUILLET 2019

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le Conseil des commissaires doit instituer un Comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du Comité de vérification qui s'est tenue le 15 octobre 2019;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents du mois de juillet 2019 déposés lors de cette rencontre;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE DESCHAMBEAULT, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de prendre acte du rapport du mois du mois de juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-CE/19-10-23

RÉAMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT ÉLECTRIQUE AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE QUALITECH

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement du département électrique au Centre de formation professionnelle Qualitech;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du représentant de la firme de professionnels attirée au projet, Raymond Bluteau architecte;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Richard Champagne inc., au montant de 216 882,47 \$, excluant les taxes, pour le projet de réaménagement du département électrique au Centre de formation professionnelle Qualitech, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.5);

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

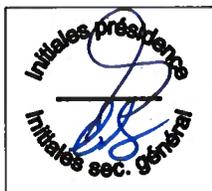
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-CE/19-10-23

OCTROI DE CONTRATS - DÉNEIGEMENT ET SABLAGE POUR L'HIVER 2019-2020

CONSIDÉRANT le besoin des établissements en déneigement et sablage;

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire;



No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 23 octobre 2019

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

d'octroyer un contrat d'une durée d'un (1) an à Construction Thorco inc. au montant de 9 458,00 \$ excluant les taxes, à Dénégement 3R inc. au montant de 31 984,00 \$ excluant les taxes et à Clôture Nord-Sud au montant de 83 070,00 \$ excluant les taxes;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Liste des chèques émis - Juillet 2019

Liste des frais de séjour et déplacement - Juillet 2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h09, GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, propose la levée de l'assemblée.



CLAUDE LESSARD
LE PRÉSIDENT



ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE